

Convocation du 23 mars 2012

Affichage du 13 avril 2012

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2012

=====

Le onze avril deux mil douze, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMERCIER René, Maire.

Présents : MM. LEMERCIER René, NOEL Nelly, BELHOMME Jérôme, GUILLERME Francis, GUILLERME Pascal, DUREL Claude, MAUGER Martine, ETASSE Nicole, AUBER Corinne.

Absents Excusés : MM. UNDREINER Brigitte, TRIPEY Franck.

Secrétaire : MR. BELHOMME Jérôme

Nombre de Conseillers en Exercice : 11

Nombre de Présents : 09

Nombre de Votants : 09

L'Assemblée approuve le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal en date du 22 mars 2012.

VOTE DES SUBVENTIONS 2012 (N° 12/2012)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide d'attribuer les subventions mentionnées ci-après, au titre de l'année 2012, à savoir :

| | |
|--|-----------|
| Amicale du personnel Territorial de la Hague | 343,00 € |
| Association Hague-Gym | 50,00 € |
| Association locale (A.D.M.R) de la Hague | 50,00 € |
| Association Parents d'Élèves du Collège « Le Hague Dike » | 150,00 € |
| Association Parents Élèves École Sainte croix Hague | 200,00 € |
| Association « Les Primevères » Beaumont Hague | 50,00 € |
| Banque Alimentaire de la Manche - Saint- Lô | 100,00 € |
| Caisse Coopérative Ecole Primaire Gréville-Hague (Voyage à Chausey -3 élèves) | 90,00 € |
| Club 2000 Ste Croix Hague -Branville Hague | 150,00 € |
| Centre de Loisirs sans hébergement Ste Croix Hague | 3800,00 € |

| | |
|--|-------------------|
| Comité des Fêtes Branville Hague | 1000,00 € |
| Entraide Sociale du 3e âge Beaumont Hague | 300,00 € |
| Hague Vacances Loisirs (HVL) | 1200,00 € |
| La Ligue contre le cancer -Saint-Lô | 50,00 € |
| Maison Familiales Rurale (M.F.R) Urville Nacqueville (1 élève) | 70,00 € |
| Pointe Hague Handball | 50,00 € |
| Société de chasse « La Biale » Ste Croix-Branville | 100,00 € |
| Téléthon Promesse Don- A.F.M | 50,00 € |
| T O T A L | 7803, 00 € |

- Ajoute que ces dépenses seront prélevées à l'article 6574 du Budget Communal Exercice 2012.

Il est précisé que Monsieur BELHOMME Jérôme n'a pas pris part au vote concernant les subventions allouées à Hague Vacances Loisirs et à Hague Vacances Loisirs -Section Centre de Loisirs Ste Croix Hague-, d'une part ; et d'autre part, que Monsieur GUILLERME Francis n'a pas pris part au vote concernant la subvention allouée au Comité des Fêtes de Branville Hague.

CREATION BARBECUE SALLE DE CONVIVIALITE (N° 13/2012)

Depuis quelque temps, l'Assemblée a engagé une réflexion sur la création d'un barbecue à la salle de convivialité en limite du terrain de pétanque. Dans cette perspective, les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget 2012.

Aujourd'hui, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'acheter les fournitures nécessaires à la réalisation de cet espace feu auprès des Etablissements Thiebot pour un coût TTC de 855,98 €uros, d'une part ;

- et d'autre part, décide de confier l'exécution de ce travail à l'Auto-Entrepreneur Chuquet Emmanuel, pour un montant TTC de 896,00 €uros ;

- Dit que les dépenses liées à cette opération seront prélevées à l'article 2138-42 du Budget Communal Exercice 2012 ;

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.

La question suivante n'a pas été inscrite à l'ordre du jour, le Conseil Municipal donne son accord pour l'examiner en cette séance.

ACQUISITION PHOTOCOPIEUR MAIRIE (N° 14/2012)

Lors du vote du Budget 2012, il a été décidé d'inscrire des crédits nécessaires à l'achat d'un photocopieur destiné à la Mairie. Aujourd'hui, Monsieur le Maire présente à L'Assemblée une offre proposée par la Société Rex Rotary pour la fourniture d'un photocopieur d'occasion de couleur avec option fax.

Après étude de cette proposition ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Donne son accord pour l'acquisition d'un photocopieur d'occasion couleur auprès de la Société Rex Rotary pour un montant de 1.806,40 €uros H.T. avec en supplément une option Fax pour un montant de 150,00 €uros H.T. ;

- Dit que l'ancien photocopieur sera photocopieur sera prêté à titre gracieux à l'Association HVL et qu'il sera installé dans les locaux du Centre de Loisirs de Ste Croix-Branville. Il restera la propriété de la Commune, étant entendu que ladite Association aura à sa charge les frais d'entretien et de fonctionnement de ce matériel. Il est à noter qu'une convention sera signée entre les parties concernées ;

- Précise que cette dépense sera prélevée à l'article 2184 du Budget Communal de l'Exercice 2012 ;

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Le Maire,

René LEMERCIER